**Zeitschrift:** Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

**Band:** 6 (1765)

Heft: 2

**Artikel:** Lettre de S.A.S le prince Louïs de Wittemberg, à M.D.B. du 15 janvier

1765 luë à l'assemblée du comité de la Société le 19 janvier 1765

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-382624

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



### LETTRE\*

De S. A. S. le Prince Louis de Wit-Temberg, à M. D. B. du 15. Janvier 1765. luë à l'assemblée du comité de la Société le 19 Janvier 1765.

JE suis touché jusqu'aux larmes & j'ose m'honorer moi-même, quand je considére cette

\*Nous comptons, avec une vive reconnoissance, entre les bontés dont S. A. S. nous honore, la permission qu'Elle a bien voulu accorder à nos inftances. d'enrichir notre journal de cette lettre. Si notre zèle, notre courage & nos efforts pouvoient se rallentir, quoi de plus propre à les ranimer que l'exemple & les leçons de ce Prince Philosophe? Nous avons admiré le génie, l'esprit & l'éloquence qui brillent dans cette lettre; mais ce qui nous a pénétré d'un sentiment plus vis encore & plus délicieux, c'est cet enthousiasme pour la vertu, qui caractérise la belle ame de ce Prince si aimable & si respectable.

cette multitude d'hommes vertueux s'empressant autour de moi pour m'encourager, me soutenir & me guider dans le chemin de la vertu, qu'ils remplissent avec tant d'honeur, de lumières & de zéle, & que mes foibles yeux n'ont apperçu qu'après bien des écarts. Je vous charge mon cher, D. B. de leur en témoigner ma juste & vive réconnoissance. Peignés avec force à ces citoiens illustres, à ces bommes véritablement grands, la vivacité de mon amour pour l'humanité & par conséquent toute l'étenduë de mon admiration Es de ma vénération pour leurs personnes. Dites leur que leur éxemple m'anime à les imiter & à vouer, ainsi qu'eux, le cours entier de ma vie, à l'accomplissement de mes devoirs; que je ne compterai desormais mes jours, que par le bon emploi qu'ils m'aprennent à en faire; que c'est par des efforts semblables, que je désire mériter leur estime Es que je serois au comble de mes vœux, si la fortune vouloit m'offrir avec le tems une occasion favorable de les convaincre par des services importans, que je regarde & chéris leur terre natale, comme ma seconde patrie. Je vois avec plaisir, par la formation de cette Société contre le luxe, que le patriotisme acquiert tous les jours une chaleur nouvelle. Puissent-ils ne se lasser jamais de chercher leur bonheur particulier dans le bien-être général; & leur glorieuse patrie jouïra seule de l'honeur de renfermer dans son sein le plus heureux des peuples & les plus respectables des magistrats; ensin, elle jouïra de la gloire non moins sublime de montrer aux yeux des nations, le spectacle nouveau de la réunion tant désirée, des vertus morales aux plus grands avantages de la politique.

L'objet de ce nouvel établissement est sans doûte de la plus grande importance; mais que nos dignes amis ne s'y trompent pas, le luxe triomphera des loix somptuaires, austi mera dans les cœurs. Jamais ces loix n'ont set ennemi redoutable des mœurs & de la luxe, félicité publique, pénétrant par les avenuës cendre, puis éclate, embrase tout d'un coup ment apperçû qu'il ait passé les barrières qu'il avoit opposées à sa marche fatale. L'histoire

de tous les siécles & surtout celle des républiques confirment assés cette trifte vérité.

La difficulté que ces patriotes philosophes trouvent à définir le luxe, me fait bien augurer des vues & des succés qu'aura cette Société nouvelle; car je suis bien persuade que la définition éxacte de cette épidémie des Etats doit non seulement nous faire connoître la nature de ce mal, mais nous éclairer en même tems sur celle des remédes qu'il convient d'y apporter.

Raisonnons un peu sur ce sujet intéressant. Vous savés, mon cher ami, que je ne suis nullment attaché à mes idées & cela parce que je le suis beaucoup à la vérité & au bonheur des hommes. Si je me trompe, vous redresserés mes erreurs, & si mes idées vous paroissent bonnes, faites en l'usage le plus utile.

Un Etat est misérable quand le nécessaire physique lui manque: alors il ne sauroit subsister. Un Etat est pauvre aussi longtems qu'il est réduit au simple nécessaire physique. Quand cet Etat, par des circonstances qu'il est inutile de rapporter, parvient à se procurer du superstu, il est dans l'abondance; mais quand cette même abondance passe du trésor de l'Etat, ou pour mieux dire des mains du peuple, dans la

la bourse d'un petit nombre de particuliers, c'est alors pour l'ordinaire le moment où l'on voit naître le luxe. Qu'est ce donc que le luxe? C'est la perversion de l'abondance, ou Pour parler plus clairement, le mauvais usage qu'un Etat fait de son superflu. Il résulte de cette définition, qui me paroit éxacte & vraie dans tous ses points. 1°. Que l'emploi du Superflu doit être modifié & varier dans les gouvernemens divers, en raison de la différence de leur nature. 2°. Que ce qui n'est que le fruit de l'abondance dans un Etat, est Souvent le symptome du luxe dans un autre. 3°. Que si dans un Etat quelconque, un particulier emploie la somme la plus légere à un objet, qui n'a point de raport à l'utilité publique, ni à celle de sa famille, c'est une marque certaine, que cette maladie dangéreuse infecte déja l'Etat. 4°. Que le luxe augmente à mesure que l'intérêt général se particularise. 5°. Que le mal est au comble, quand, par un délire qu'on ne sauroit comprendre, des mains, qu'il faudroit enchainer, commencent à renverser l'ordre naturel, qui devroit régner dans tous les pais du monde entre les travaux, les métiers & les arts; 6° enfin la perte est inévitable quand les A 4 tratravaux les plus nécessaires sont négligés, subordonnés & sacrifiés aux arts de pure fantaisie & par conséquent les moins utiles & les derniers de tous.

Mais sans entreprendre de suivre le luxe dans ses innombrables détours. Revenons à notre sujet & voions si la définition que j'en ai faite, répend quelques lumières sur les moiens, qu'il faudroit emploier pour arrêter ce mal dans ses progrés funestes. Le luxe, ai je dit, est le mauvais usage qu'un Etat ou que les particuliers d'un Etat font de leur Superflu. Je me répondrai volontiers à moimême qu'il ne s'agit que de convertir l'usage pernicieux qu'on en fait, en un emploi utile. Cette proposition est vraie, sans doute, mais ce n'est point ainsi qu'on raisonne en politique. Il s'agit de trouver & de déterminer un point fixe; car comme des espaces immen-Ses séparent le bien du mal, il faudroit emploier de même des combinaisons sans nombre pour en remplir les distances infinies; & châcune de ces diverses combinaisons, en donnant à l'Etat une consistence & une forme toutes opposées, il arriveroit nécessairement, si l'on s'opiniatroit à vouloir les essaier, avant d'avoir assis l'Etat sur une base solide, qu'on l'expol'exposeroit à tout autant de révolutions & de chutes, qu'il y a de changemens possibles entre ces deux points extrémes.

Comme l'extirpation du luxe dépend du bon usage qu'un Etat fait du superflu; il s'agit pour renverser cette idole mal-faisante, que tant de nations encensent pour leur malbeur, de déterminer avant toutes choses, quel est le meilleur emploi rélatif à sa nature que châque Etat puisse faire de sa surabondance, afin d'inviter les membres qui le composent à se prêter à des vuës si salutaires pour la patrie & par conséquent pour les particuliers.

Je ne hazarderai pas de déterminer ce point d'une discution si longue, si difficile & peut-être au dessus de ma portée. Tourner le superstu au prosit de l'Etat, c'est là, ce me semble la régle générale, mais comme l'application qu'on en peut faire, varie selon la forme de tant de divers gouvernemens, c'est aux génies, qui président au destin des républiques, à la plier à l'avantage des peuples, qu'ils éclairent de leurs lumières.

Je prononcerai avec plus de hardiesse sur ce qu'il faut faire pour exciter les particuliers à concourir à l'éxécution de ce plan & j'ose croire qu'il n'y a que deux moiens pour les

y amener, 1°. l'éducation, 2°. l'exemple,

l'encouragement & la confiance.

L'éducation tant publique, que privée, doit être rélative dans châque constitution à la nature du gouvernement. C'est elle qui doit resserver les nœuds, qui lient le souverain au peuple & le peuple au souverain, & c'est à elle à allumer dans les cœurs de la jeunesse le seu sacré de l'amour de la patrie, & à leur inspirer du respect pour les antiques usages. J'insiste d'autant plus sur la nécessité de leur inculquer ce respect utile, que jamais peuple ne s'est dépouillé de ce sentiment précieux, sans perdre en même tems l'attachement pour sa patrie & avec lui, les principes les plus nobles & les plus chers de ses vertus, de son bonheur & de sa gloire.

Mais comment espérer une éducation si sage, quand le luxe a déja corrompu & rétréci l'esprit de ceux là même qui devroient la conduire? Je l'ai déja dit, donnés l'exemple, encouragés & inspirés la confiance, montrés aux citoïens que leur avantage particulier ne pourra découler désormais, que de la source abondante du bonheur général. Que les faveurs, les distinctions & les honeurs ne tombent que sur les vrais patriotes, c'est ne tombent que sur les vrais patriotes patriotes ne de la confiance de la

à dire, sur ceux, qui s'appliqueront à remplir vos louables desseins; que le mépris punisse l'oisiveté. Mais gardés vous bien de la fraper avec des armes plus tranchantes, & la punir sera même une injustice, une violence odieuse si vous n'avés tout fait pour l'exciter. Un peuple, qui n'a rien à espérer, doit s'abandonner nécessairement au sommeil. Faites briller l'espérance à ses yeux apésantis, bien-tôt il les ouvrira à cet aspect riant, il se réveillera, s'animera & passera du sein de l'indolence au plaisir du travail, à l'infatigable activité; de l'intempérance à la frugalité, des folles dépenses à l'æconomie & à la simplicité, & de la corruption du luxe à toutes les vertus républicaines.

C'est ainsi qu'on peut briser les têtes de cette hydre redoutable, mais elles renaîtront toujours au milieu de votre patrie, aussi longtems que vos compatriotes auront la facilité de puiser dans les pais étrangers, des principes & des mœurs si opposés aux vertus des

républiques.

Hommes Sages & libres, pourquoi faites vous la guerre à toutes les puissances de l'Europe, tandis que celles-ci vous laissent tranquillement jouir des douceurs de la paix? Ec. Ec.

MEMOI-

- the the opening of the contract of the par con langues delinis; and absence one ul sa cold mana allet a cold district of the Contraction of the contraction of the contraction the property form to be be defined in the cris-Tench district the section of the section beautifully Asserted the purple, asserted this is of the Monthson in the companies of the compani of alless defiller the printer of it less gener configue-And the first ordered determined the state of with the partiest of the contract of the contract of the ador i habblemen per elegen del crevate, at cardaestablished in adminishment of the state of the state of the state of grant der foller derror i de Lexionale Ed d da ginelicité, Et do la corruptione du lune d tions desceptus valve frances est const Call adult are now british the titus the too the restrict wednesday or made with the state out for in the wall or its normality of the language delicit en tropin automicana con en elect where will a transmit a compact of continuous state. tiffer the water of coincide and corner was and the state of t and the confidence of the conf readed the entered detection that partition is the water to want one collect own halfs in the collect life. MEMOR

# MEMOIRES

SUR LA QUESTION PROPOSEE

PAR MONSIEUR

## LE COMTE DE MNISZECH,

STAROSTE D'IVANOW.

Quel devroit être l'esprit de la législation, pour favoriser l'agriculture, & rélativement à ce prémier objet, la population; les arts, les métiers & le commerce?

THE LA COUSTION PROPOSED. Fig. Monsigue E STATE OF STATE OF git at its restrict seek throwen too east throught following the first with the al telesconsisted to a town